

Révélez votre potentiel artistique



Ecole artistique et Organisme de formation :

Etre Artiste – SIRET : 34200537800043 – APE 8552Z

Contact : Caroline Lesgourgues, fondatrice et formatrice

Téléphone : 06 82 90 91 66

Mail : caroline@etre-artiste.fr

Siège social : 4 bis rue de la maréchale – Bures – 78630 – Morainvilliers

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788495578
Après du préfet de région d'Ile-de-France

PROGRAMME DE FORMATION SUR LA COMPOSITION PEINTE

« La composition est l'art d'arranger de manière décorative les différents éléments dont le peintre dispose pour exprimer ses sentiments. »

Henri Matisse (1869 - 1954) peintre, dessinateur, graveur et sculpteur

Objectif général de la formation

L'approche simple et pratique proposée par Etre Artiste à travers une pédagogie individualisée, spécifique à chaque apprenant, a pour **objectifs finaux l'acquisition de compétences professionnelles et opérationnelles concrètes** et indispensables à la résolution des problématiques actuelles des acteurs du marché de l'art.

Les connaissances acquises durant cette formation sont issues des grandes Ecoles d'Arts Appliqués, d'Arts Plastiques et d'Arts Graphiques. Ces capacités sont utilisées par les professionnels du marché de l'art et de la création depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre pratique de la production artistique.

L'objectif de cette formation est de permettre à l'apprenant d'acquérir les **fondamentaux de la composition peinte** qui sont indispensables à **la création artistique**.

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de réaliser **une production artistique en utilisant les différents éléments de la composition peinte**.

Public visé

Être un professionnel de la création artistique, un porteur de projet, un autodidacte ou un amateur en voie de professionnalisation dans le domaine des Arts visuels (arts plastiques, arts graphiques et arts appliqués) ou toute **personne qui souhaite apprendre comment composer et structurer une production artistique**.

Prérequis

- Il n'y a pas de prérequis pour la formation en présentiel
- Il est nécessaire de posséder le matériel (papiers, crayons, ...) si la formation est réalisée à distance en visio-conférence
- **Être équipé d'une connexion internet et d'un ordinateur** pour suivre la formation en visio-conférence **ainsi qu'un téléphone** avec l'application WhatsApp

Compétences visées par la formation

- Connaître les **fondamentaux de la composition peinte**
- **Construire une composition** artistique structurée
- Comprendre le **contraste des valeurs**

Déroulé de la formation

- Cette formation se déroule sur **2 demi-journées de 3,5 h**
- Evaluation et bilan de départ

Programme de la formation

- ✓ Découvrir les bons outils pour transmettre votre idée
 - ✓ Apprendre à exprimer ses idées à l'aide d'outils artistiques
 - ✓ Comprendre la composition peinte
 - ✓ Savoir structurer votre production artistique
 - ✓ Savoir utiliser les contrastes
- L'utilisation de WhatsApp permet une interaction rapide et précise pour échanger, guider et corriger la progression de l'apprenant en temps réel durant la formation si elle s'effectue en visio-conférence.

Validation des acquis en fin de période de formation

Evaluation et bilan de fin de formation

Modalités et délais d'accès

Vous êtes artiste-auteur, auteurs des arts visuels, arts graphiques et plastiques 2D-3D, affilié à l'Agessa ou à l'Urssaf ou auteur non-affilié mais assujetti au régime de sécurité sociale des auteurs et dont les revenus sont déclarés en « traitement et salaires ».

Vous bénéficiez d'une aide à la formation continue avec une prise en charge par votre fonds de formation. Contactez Etre Artiste afin de déposer une demande individuelle.

Les modalités pour suivre les formations sont : **entrées et sorties permanentes**

Dans tous les cas, prévoir un délai d'accès pouvant aller jusqu' à **2 mois** entre l'envoi de votre demande de financement et le démarrage de la formation.

Coût de la formation

500 € TTC : 2 demi-journées de formation - Etre Artiste est non assujetti à la TVA

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation pouvant se dérouler à distance ou en présentiel, elle est accessible aux personnes en situation de handicap.

Conformément à la réglementation (loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées /Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...) peuvent être proposées pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

Moyens pédagogiques

- Local équipé pour recevoir le stagiaire dans sa pratique artistique durant la formation si elle s'effectue en présentiel
- Lien pour la formation en visio-conférence fourni
- Visualisation sur l'écran de l'apprenant grâce au crayon connecté sur tablette graphique de la formatrice

- Caméra sur plan de travail de la formatrice
- Support de formation fourni PDF

Le matériel utilisé pendant la formation est à la charge de l'apprenant. Il comprend les crayons, fusains, gommes, fixatifs, couleurs (craies, peintures...) et les supports habituels pour travailler dans le domaine artistique (papiers, toiles, ...) ou tout autre support et matériel.

- Intégration à la communauté de **Beaux-arts Etre Artiste** pour échanger des bonnes pratiques, partager ses expériences et développer ses projets